



COMPTE RENDU du CHSCT du 15 Mars 2022

Dis M. le Ministre, on fait quoi ?

on oublie pas qu'à quelques encablures, des enfants, des femmes, des civils meurent sous les bombes, on oublie pas la chance qu'on a quand on peut encore écrire ici ce genre de papier sans prendre un coup de gourdin sur les oreilles...

La CGT pleure, pour tous ceux qui, en Ukraine, mais aussi en Syrie, en Afghanistan, au Soudan, en Birmanie et partout où des dictatures barbares sévissent, souffrent de la répression, des bombes, de la faim et de l'effroi.

« La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas. » Paul Valéry.

Douanes : Aïe, ça pique...

Le 10 mars dernier, vous étiez, nous étions très nombreux à battre le pavé à Paris pour certains, à faire grève pour d'autres, à soutenir le mouvement avec des dons financiers très remarquables et appréciés pour les caisses de grève. Résultat (*), 47 % de grévistes en Occitanie, plus de 20 % à la Dnsce, 30 % de grévistes sur le territoire national. Et une intersyndicale forte, efficace, reçue par le dircab d'un ministre comme d'habitude aux abonnés absents, qui obtient l'ouverture de négociations en 5 points.

Oui, nous nous sommes fait entendre et ils ne peuvent plus faire la sourde oreille... Non le rapport de forces, ça compte pas pour des prunes.

Pour autant, l'enveloppe n'est à ce jour pas fixée et rien sur le Transfert des fiscalités, nib sur l'évolution des missions, nada sur la cartographie.

La bagarre ne fait que commencer pour nos rémunérations, nos carrières, nos conditions de travail. En attendant, le mot d'ordre c'est boycott des instances, mais soyez-en remerciés, forte de votre soutien, l'intersyndicale va enfin pouvoir regarder l'administration dans les yeux. On sait pas vous, mais nous ça nous fait du bien et on lâche rien...

C'est dans ce climat social tendu que s'est tenu ce CHSCT, technique et appliqué.

Comme l'esbrouffe, on y croit plus depuis longtemps et qu'on sait bien que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, on ne gobe pas plus les jeux de bonnetaux de notre ministre de tutelle qui promet un dégel du point d'indice fort à propos politiquement parlant, que les engagements ministériels sur la santé et la sécurité des agents. Le pognon de dingue, faudra bien payer la facture, et on a comme dans l'idée que ce sont les services publics et les 99 % de citoyens qui vont trinquer...

*ici :

<https://www.cgtdouanes.fr/IMG/pdf/apres10marsv2.pdf?6560/a026b01dd2528132c8c5fc24fb041a9eab02b89c>)

I-Achetez plus blanc : la note d'orientation ministérielle 2022 santé sécurité et conditions de travail

Sur le papier, c'est tellement joli qu'on dirait un papier cadeau. Mais dans le fond, quel vide, quelle mollesse. On est quand même pas très loin de l'agression sexuelle caractérisée sur diptères communs, passez-nous l'expression... On va mettre en place tous pleins d'outils, hein, une cellule allodiscrim avec des experts juridiques spécialisés (recrutés sur BFM TV?), un support prév-action pour les duerp-pap, des outils managériaux pour évaluer le télétravail, retours d'expérience, autodiagnostic, j'en passe et des meilleures... ça c'est la note de cadrage, maintenant parlons un peu de ce que nous vivons dans les instances :

-on savait pas que le financement de gels et de masques pour réagir à une épidémie relevait de la prévention primaire, qui se définit par « agir sur les sources du risque pour le supprimer ou le réduire ». Le tour de passe-passe sémantique est pour le moins alambiqué, mais plus c'est gros plus ça passe... Notons quand même que les acteurs de prévention locaux du ministère se sont plaints d'un manque flagrant de dialogue avec la direction interrégionale des Douanes de Montpellier et ses services. Etonnant, non ?

-rien sur l'organisation, le fonctionnement, le champ d'action des futurs CSA, seule instance locale de concertation prévue après janvier 2023. On rappelle à tout hasard à l'administration qu'au 1er janvier prochain, c'est fini les CHSCT... Apparemment la fin de l'inter-directionnalité est bien au programme et les CSA Douanes auraient une portée inter-régionale, avec une seule réunion annuelle prévue en formation CHSCT. Ca fait léger quand on veut, je cite, « renforcer le dialogue comme les liens entre acteurs et avec la direction »...

Rappelons que la loi de transformation Dussopt de la fonction publique a consacré la mort des CHSCT et organisé pour la période transitoire leur impuissance.

Par exemple, les projets de réorganisation ne sont plus présentés au CHSCT. Pas grave, puisqu'on vous dit qu'on va mettre en place un « dispositif ministériel de veille et de soutien ». Rien que ça... parlez-en à nos collègues des finances, ils ont pu s'y frotter lors de la mise en place de leur nouveau réseau de proximité. A tout hasard, munissez-vous quand même de casques lourds, débordements envisageables...

-Rien sur le fameux budget des CHSCT finances, mais notre petit doigt nous dit que cette exception budgétisée a du plomb dans l'aile...

-Aucun moyen coercitif pour Allodiscrim contre les abus hiérarchiques, pas d'inquiétude, les carrières ne sont pas en danger, la corporation de classe pourra continuer à plein.

-Sur le télétravail, certes la note relève l'importance de préparer la pérennisation des bouleversements et les enjeux, certes prévoit-elle que les budgets CHSCT peuvent être mobilisés pour de l'équipement télétravail, mais quid du décret du 5 mai 2020 qui imposait aux administrations de financer l'équipement des télétravailleurs ? Disparu de la circulation...Quelles mesures autour de l'encadrement des pratiques, de l'organisation, du droit à la déconnexion ? Aucunes, sauf des outils d'auto-évaluation et autres gadgets. Les managers intermédiaires, vrais sacrifiés de cette réforme, abandonnés par leur hiérarchie et coincés entre le marteau et l'enclume, apprécieront le volontarisme. Ou pas...

Malheureusement, il y'a loin de la coupe aux lèvres et cette note ressemble à un speed-date raté...On a quand même la sensation d'avoir affaire à un programme électoral, dont on connaît déjà les lendemains qui déchantent.

II- questions douanières en vrac

On va pas vous raconter des salades, beaucoup de débats ont tourné autour des travaux DGFIP, prévus à la cité administrative ou à la place Occitane à Toulouse. Plutôt que de vous assommer avec un résumé, nous vous renvoyons si cela vous intéresse au compte-rendu de nos camarades de la cgt finances 31 [ici](https://31.cgtfinancespubliques.fr/chs-ct/compte-rendus/) (<https://31.cgtfinancespubliques.fr/chs-ct/compte-rendus/>).

Cependant, on est solidaires de nos collègues des impôts: accueil du public mal ficelé avec situations de plus en plus souvent conflictuelles, travaux sur sites occupés, chauffage remis en route trop tard avant l'hiver... La DGFIP n'échappe pas plus que la Douane au serrage de vis quoi qu'il en coûte.

Pour ce qui est du point Covid, on a tous envie de jeter les masques à la poubelle, mais bon prudence, on serait vous on ferait pas trop confiance à la com' gouvernementale en temps d'élections : tout va très bien madame la Marquise, on a déjà donné... Les directions sont surtout dans l'attente de consignes ministérielles précises, les stocks sont là notamment pour les transports en commun.

Quelques informations douanières en vrac à l'attention des services concernés :

-DNSCE :

- la relocalisation informatique du registre hygiène et sécurité sur l'intranet suit son cours, le pôle développement est à la manœuvre pour rétablir une situation qui a duré trop longtemps.
- on finira bien par avoir la peau de cette satanée borne lumineuse au milieu du chemin piéton. Elle résiste, la bougresse.
- le retour d'expérience sur les écrans 32 pouces est largement positif , l'ISST alerte quand même sur la nécessité de prendre en compte les TMS qui peuvent en découler.

-DR TOULOUSE :

- la note sur les contrôles périodiques de sécurité produite par l'ISST sera évoquée lors d'un groupe de travail ultérieur. Petit détail qui selon nous a son importance, l'ISST n'est pas compétent pour tout ce qui concerne l'armement en surveillance, nous avons donc demandé qui l'était et quel était le cadre juridique, un point va être fait.
- Le CHSCT est en attente du résultat d'un groupe de travail programmé le 29 mars sur les oppositions à fonction, tant la situation mérite son attention en Occitanie où elles explosent.

Le prochain CHSCT aura lieu sauf contrordre le 19 avril, n'hésitez pas à nous contacter

vos représentants SNAD-CGT au CHSCT31, Christophe Pagès et Christophe Ribouleau (absent ce jour)